

Le choix des dilutions

La dilution homéopathique traduit classiquement le degré d'homéopaticité d'un remède par rapport au patient. En principe plus la dilution est élevée plus la durée d'action est longue à condition que le choix du remède soit le bon.

Classiquement également plus l'organicité est importante, plus on utilise des basses dilutions et plus l'état est aigu, plus on répète la prise du remède indépendamment de la dilution.

Pour déterminer le choix des dilutions nous avons opté pour un critère qui peut être discuté, mais qui nous apporte satisfaction à l'usage.

Ce critère était le transfert du modafinil.

Le modafinil ou modiodal est une molécule d'éveil utilisé notamment dans les hypersomnies et les narcolepsies.

Dans nos tests, il s'était montré capable de contrôler les déséquilibres des blocages temporels en particulier lorsque nous avions des réactions à épiphyse, hypothalamus, mélanine, mélatonine etc...)

Nous avons donc considéré que pour un blocage particulier nous étions sur la bonne dilution lorsque nous avions de bons transferts de modiodal.

Ce qui nous a le plus étonné, c'est que ce transferts n'était pas lié au remède choisi pour le blocage, mais qu'il était identique pour n'importe quel remède à condition d'être à la bonne dilution. C'est à dire que pour un blocage déterminé, les transferts de modiodal se faisait pour une seule dilution quelle que soit le remède choisi alors que les transferts de la lumière blanche n'était rétabli que pour le bon remède.

A partir de là nous avons établi une échelle de dilution en fonction des fréquences

A = 4CH

B = 5CH

C = 7 CH

D = 9CH

E = 15 CH

F = 30 CH ou XMK

G = LMK

En pratique on peut aussi constaté que pour les blocages simples ADN ou ARN, on peut aussi déterminer la dilution à partir du tissu du bloqué :

Endoderme = 5CH

Mésoderme = 7CH

Ectoderme = 9CH

Blocage double quelque soit le tissu bloqué = 15 CH
Cortex =30 CH ou plus

Remarques

On ne peut avoir de certitude sur cette échelle de dilution mais sur le plan pratique elle est simple et s'est montré efficace

Il semble que cependant n'importe qu'elle dilution soit efficace. La différence pourrait se faire sur la durée d'action.

On trouve souvent dans les états aigus un blocage double que l'on traite en 15 CH. Il arrive souvent que dans un second temps on retrouve le même remède dans une plus basse dilution. On peut traduire cela par le fait que l'état aigu se manifeste sur un état chronique préexistant ou que le problème aigu n'ayant pas été résolu, il devient chronique. On peut donc parfois prescrire d'emblée un remède aigu à poursuivre en remède chronique si l'on sait que ce blocage existait auparavant.